



TRAM' BOBIGNY

VAL DE FONTENAY

FLASH INFO

30 JUN 2021

TRAVAUX PREPARATOIRES RUE JEAN JAURES

Avec le réaménagement de six stations existantes, la création de 15 nouvelles et de 7,7 kilomètres de tracé, le prolongement du T1 promet à terme de nombreuses améliorations pour le quotidien des habitants de Bobigny, Noisy-le-Sec, Romainville, Montreuil, Rosny-sous-Bois et Fontenay-sous-Bois. Depuis 2019, Noisy-le-Sec se prépare à accueillir les travaux de prolongement du T1 avec plusieurs chantiers concessionnaires sur plusieurs secteurs de la ville.

Les travaux concessionnaires

Ils consistent à déplacer et dévier les réseaux d'eau, d'assainissement, d'électricité, de gaz ou de télécommunication situés à l'emplacement de la future plateforme du tramway. Ces travaux sont exécutés directement par les propriétaires ou gestionnaires des différents réseaux (pendant cette période : Véolia, Enedis, GRDF, Orange).

Un balisage commun pour plusieurs chantiers

Bien que chaque concessionnaire soit maître d'ouvrage de son chantier, le Département de la Seine-Saint-Denis, s'efforce de **structurer ces nombreuses interventions dans la rue Jean Jaurès, en les regroupant dans un balisage commun, par « demie-chaussée »**, le long de l'ensemble du linéaire de la rue.

Autrement dit, le balisage posé par le Département délimitera les zones de chantier qui accueilleront sous leurs emprises les différents intervenants. **L'organisation des travaux sera ainsi plus stable et ordonnée.**

Une volonté de préserver la vie quotidienne

Ce balisage commun répond à une volonté de minimiser autant que possible l'impact de ces travaux auprès des riverains et des commerçants. **La rue commerçante sera ainsi davantage préservée grâce à la mutualisation des chantiers par côté de rue et en grandes phases.**

> Des travaux en trois étapes et une circulation adaptée

1. Travaux préparatoires juillet > août 2021

Le chantier sera mobile et avancera progressivement par tronçons, depuis la rue de l'Union, jusqu'à la place Jeanne d'Arc.

Il s'agit de préparer le terrain pour les prochaines interventions.

- Le terre-plein central est enlevé pour y créer des places de stationnement.
 - L'arrêt de bus « Saint Jean » est remplacé provisoirement à la même adresse sur l'ex-terre-plein.
 - La voie de circulation est créée à la place du stationnement latéral actuel.
 - Les candélabres et feux tricolores existants sont enlevés puis remplacés par des équipements provisoires
 - Des arbres sont abattus afin de permettre une meilleure organisation des travaux. *
- ⇒ L'ensemble de la circulation est regroupé sur une seule voie
- ⇒ La circulation piétonne est préservée.

* Un projet soucieux de l'environnement et du cadre de vie

Dans le cadre du projet, **le taux de remplacement général sera en moyenne de deux arbres replantés pour un arbre supprimé**, voire 3 chaque fois qu'il le sera possible.

Pendant les étapes 2 et 3, le **balisage commun est installé tout le long du linéaire** de la rue Jean Jaurès (de la rue de l'Union jusqu'à la place Jeanne d'Arc), d'abord **côté impair puis côté pair**.

2. Travaux côté impair de la rue septembre > décembre 2021

- une voie de circulation unique pour l'ensemble des véhicules (y compris les bus),
- des places de stationnement et de livraisons présentes au centre de la voie,
- le trottoir côté impair est réduit provisoirement à 1 mètre et permettra l'accès aux commerces et aux habitations.

Pour plus de sécurité, il est recommandé d'utiliser celui côté pair.

3. Travaux côté pair de la rue janvier > mars 2022

La configuration de la rue est inversée par rapport à la phase 2, avec toujours :

- une voie de circulation unique pour les véhicules et les bus,
- le stationnement et les livraisons au centre de la voie,
- le trottoir côté travaux réduit à 1 mètre. Le trottoir côté impair est à utiliser en priorité.

Etape 2 – côté impair



- | | |
|--------------------------------------|-------------------------------------|
| Emprise travaux | Places de livraison |
| Travaux concessionnaires côté impair | Places de stationnement provisoires |
| Passage piéton provisoire | Sens de circulation |

Etape 3 – côté pair



- | | |
|------------------------------------|-------------------------------------|
| Emprise travaux | Places de livraison |
| Travaux concessionnaires côté pair | Places de stationnement provisoires |
| Passage piéton provisoire | Sens de circulation |

Nous sommes conscients que cette organisation perturbe votre organisation et nous vous assurons que toutes les mesures sont mises en œuvre afin de préserver le quotidien de la rue commerçante. En amont des étapes 2 et 3, un flash info sera diffusé afin de vous expliquer plus en détail l'organisation des travaux.

Nous vous remercions de votre compréhension.

L'équipe projet T1

Pour tout savoir sur le projet t1bobigny-valdefontenay.fr t1vdf@seinesaintdenis.fr

Nos agents de proximité vous informent

: Saïd said@t1bobigny-valdefontenay.fr 07 79 82 05 93

Sonia référente commerçants sonia@t1bobigny-valdefontenay.fr 06 14 30 94 96